

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OBSERVATEUR,

JOURNAL CRITIQUE.

"l'observe tout; j'appelle le bon; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité."

VOL. II.

QUÉBEC, JEUDI 7 JUILLET, 1859.

No. 12.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

## L'OBSERVATEUR

PARAIT

UNE FOIS PAR SEMAINE.

On s'abonne chez L. M. DARVEAU, au No. 26, rue D'Aiguillon, faubourg Saint-Jean, Québec.

L'abonnement est de cinqchelins par année, payables INVARIABLEMENT d'avance.

Nous prévenons nos abonnés et le public, que monsieur JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

### AUX INSULTEURS CACHÉS.

Oui, maintenant, je le proclame :  
Il est un dieu pour les journaux !  
Si mon journal ne rend pas l'âme  
Sous les efforts de ses bourreaux,  
C'est qu'il est jugé nécessaire  
Qu'il fronde encore les abus  
Commis par un vil ministère,  
Par les traîtres et les 'vendus'.

Par ses maîtres entretenue,  
La valetaille hurle à mes pieds.  
A me morde elle s'étendue  
Sous le fauteuil où je m'assieds.  
Sa dent s'use, et, jamais, sa bave  
Ne peut salir mon humble front.  
Ses morsures... bah ! je les brave  
Et m'en moque dans ma chanson !

Quand un molosse, dans sa rage,  
Au jarret saisit le passant,  
Vite on l'enchaîne on bien l'encage :  
Il faut toujours être prudent.  
Mais que, par hasard, sur la voie,  
Du quadrupède honni du Juif,  
J'effleure la robe de soie,  
Un coup de pied le rend craintif.

Avec vous tous, ô journalistes  
Qui sur l'épaule avez la croix,  
Mais qui, cœurs rampants, égoïstes,  
La salissez tant, quelquefois,  
Il nous faut combattre, à distance.  
Car le but de votre 'credo',  
Votre 'amour' et votre 'espérance',  
C'est d'injurier 'incognito'.

### LA MISERE.

La misère qui depuis bientôt quatre ans règne au milieu des populations Canadiennes, devient de plus en plus effrayante. Le printemps, saison qui d'ordinaire donne une vigueur nouvelle aux affaires commerciales, loin d'avoir amélioré la situation, semble avoir jeté le découragement dans toutes les âmes. Tout le monde redoute l'hiver qui nous arrivera bientôt. Tout le monde comprend que si, d'ici à trois ou quatre mois, un changement favorable n'a point lieu, personne ne peut prévoir toutes les horreurs dont on sera témoin pendant les six mois de l'hiver.

Nous n'ignorons pas qu'en écrivant ces lignes, nous faisons mal digérer les vampires du ministère et les crocodiles de la même espèce. Mais si ces êtres là, sont bonne chair ; si, chez eux, le vin coule et la bourse n'est jamais vide ; il y a des milliers d'hommes qui sont leurs frères, à qui ils doivent leur portefeuille, leur état, tout ce qu'ils sont, qui manquent de pain et qui, bientôt, quand le soleil, ce feu que le seigneur ne refuse ni au riche ni au pauvre, sera insuffisant pour réchauffer les corps glacés, viendront demander d'une voix affaiblie par un jeûne forcé, quelques morceaux de bois. Prenez garde que ce peu de bois ne puisse pas même leur être accordé ! Des poutres et des lambris dorés arrachés aux demeures de ceux qui, aujourd'hui, ont le pouvoir de soulager la misère publique, pourraient bien alimenter le feu.

Il y a aujourd'hui, tant de détresse non seulement chez les classes pauvres mais même chez celles que l'on dit et que l'on croit au dessus de la gêne, que le cœur se serre en voyant la maudite négligence des ministres actuels à ne rien entreprendre pour leur venir en aide !

Cartier, Alley, Belleau et leurs complices ne s'occupent qu'à créer des moyens pour se maintenir au pouvoir le plus longtemps possible. Jamais on ne les a vus favoriser l'agriculture ou l'industrie. Ils n'ont qu'un but qu'un désir, qu'un dieu : le pouvoir. La corruption et la fraude les y ont conduits et les y maintiendra tant qu'ils ne seront pas assez repus ou jusqu'à ce que, d'une manière ou d'une autre l'opposition les chasse du pied. Jusque là, il faut néanmoins, que le peuple qu'ils exploitent puisse vivre. Il est malheureusement trop certain que les ministres ne feront rien pour lui ; alors, que les

hommes de cœur, riches ou pauvres, se donnent la main, pour lui venir en aide. Puisque les ministres qui doivent et qui peuvent ramener l'abondance en exploitant les nombreuses ressources du Canada s'obstinent à ne rien faire, que les citoyens, que les ouvriers s'organisent pour s'emparer de ces ressources. Nous l'avons souvent répété : sur les bords du lac Saint-Jean est l'avenir de Québec ! Au lieu de rester oisifs ou indifférents, que les ouvriers partent non plus isolément mais en nombre suffisant pour exploiter les terres fertiles des bords de ce lac enchanteur. Ils y rencontreront, sans doute, beaucoup d'obstacles, mais préfèrent-ils mourir de faim à Québec plutôt que d'endurer beaucoup de privations et vivre ? Aujourd'hui, pour améliorer la situation, on ne peut trop tenter.

### ENCORE DES PREUVES.

Comme il n'est donné qu'à un bien petit nombre de personnes de pouvoir se procurer un exemplaire des comptes publics, nous publions, aujourd'hui, quelques extraits qui prouvent jusqu'à quel point dégradant de l'abîme, la corruption ministérielle a conduit le pays. C'est épouvantable. Bien que les comptes publics ne comprennent point les sommes énormes dépensées par les ministres pour se maintenir, on y découvre, cependant, assez de preuves que l'argent public est gaspillé de la manière la plus infâme. Les ministres veulent-ils avoir l'appui d'un député, aussitôt, ils créent un port de douane où ils placent un des leurs auquel ils donnent un salaire exorbitant pour ne rien collecter.

Voyons plutôt :

A la Beauce, le montant des droits perçus a été de \$84 17 et les dépenses se sont élevés à \$300 00.

A Côteau-du-Lac, le revenu a été de \$169 63 et la dépense de \$324 00.

A Huntingdon, le revenu a été \$259 12 et la dépense de \$456 00.

A l'Isle-Verte, le revenu s'est élevé à ..... !!! et la dépense à \$400 00.

A Lacolle, le revenu a été de \$739 01 et la dépense de \$900 49.

A Potton, le revenu a été de \$366 00 et la dépense, de \$578 36.

A Rimouski, le revenu a été de ..... !!! et la dépense de \$100 00.

Et ainsi de suite.

Voilà pour quelques ports de douane du Bas-Canada. Ceux du Haut-Canada ne

sont pas plus profitables. Dès qu'un port de douanne ne rapporte aucun profit à la province pourquoi maintenir des employés à ne rien faire? N'est ce pas une preuve convainquante que les ministres ne visent à gouverner le pays que pour le plus grand profit de leurs bourses?

Dans un prochain numéro nous publierons pour l'utilité des intéressés, d'autres extraits des comptes publics.

### CORPORATION.

Il s'est passé à la dernière séance du Conseil-de-Ville, une scène qu'il suffit de signaler pour démontrer de quel calibre sont les conseillers qui en ont été les auteurs. Il paraît que quand monsieur Pope fut élu maire suppléant, le conseiller Gingras était absent, mais, que néanmoins, son nom est inscrit en faveur de monsieur Pope. En conséquence, vendredi dernier, le conseiller Gingras proposa que les minutes de la séance précédente fussent amendées en retranchant son nom. Le maire-suppléant Pope déclara que non seulement cette motion n'était point dans l'ordre, mais n'était pas même légale. Il ajouta que les minutes de la Corporation étant certifiées par le maire suppléant et le greffier de la cité, l'adoption de cette motion serait une déclaration que ces deux officiers avaient certifié des minutes incorrectes. Que la cour seule, pouvait les forcer à changer les minutes s'il était prouvé qu'elles contenaient des erreurs; et que jusque là, les minutes devaient être adoptées.

Une motion fut alors présentée pour en appeler de la décision du maire-suppléant. Il refusa de la mettre aux voix parce qu'elle n'était point légale. En vain le conseiller Hall s'efforça de faire comprendre que les minutes de la Corporation sont lues, pour les corriger au besoin, le maire-suppléant l'empêcha de parler parce qu'il n'y avait aucune question devant la chaire.

Alors les cris, les hurlements firent croire aux passants que des cannibales s'étaient donné rendez-vous au Conseil-de-Ville. Le conseiller Hearn, a, comme toujours, surpassé ses collègues.

La police est intervenue au moment où le conseiller Rhéaume voulait flatter, à coups de poings, le conseiller Gingras; et que l'ex-pro-maire Audette ordinairement si BLEU était devenu ROUGE. Le conseiller Shaw avait osé lui dire qu'il n'avait été élu pro maire qu'au moyen de la fraude. Enfin, la salle du conseil de ville ressemblait plutôt à la barre d'un tapis-franc qu'à autre chose.

Ça promet!

### LA JUSTICE CANADIENNE.

Dernièrement un nommé Larue, de Kamouraska accusé d'un grand crime fut condamné à être pendu. Ainsi l'exigeait la

loi. Cependant, grâce à une puissante intervention, sa peine fut commuée en un exil à vie. Lundi dernier un individu de Mégantic accusé du même crime fut acquitté!!! Nous devons dire que son défenseur était John O'Farrell!!! Tous ceux qui ont assisté à cette séance de la cour, ont frémi d'indignation en voyant la manière scandaleuse dont ce procès a été plaidé. Quelle justice!

Voici un autre échantillon de la justice canadienne. Un sergent de police, témoin oculaire du fait, nous l'a raconté:

Un étranger qu'on avait complètement dévalisé s'adressa à la police qui eut bientôt mis la main sur les coupables. Le lendemain les prisonniers comparurent devant le juge. Ils étaient accusés d'avoir volé vingt deux louis, et tout semblait présager que Kingston, serait, pour quelques années leur domicile. Mais le demandeur avait compté sans l'avocat de la défense qui moyennant VINGT-CINQ louis se chargea de faire libérer les coupables. Il y réussit à merveille au moyen de jurés dont la majorité se composait de gens sans aveu comme les coupables. Tellement que le sergent de police qui nous a raconté ce fait, indigné d'une telle conduite fit remarquer au juge que des individus plus dignes d'être dans le pénitencier qu'à la cour étaient du nombre des jurés.

—Oh! ça ne fait rien, s'empressa de dire l'avocat de la défense, ils peuvent juger!

Quel cynisme!

En effet, ils ont pu juger que les coupables avaient dérobé vingt deux louis à un étranger; qu'ils avaient employé cette somme pour payer un avocat, et qu'il ne méritaient point d'être punis!!!

### REQUETE.

Nous apprenons avec plaisir que les citoyens du faubourg Saint Jean vont présenter à la prochaine séance du conseil de ville, une requête pour obliger Pierre Gauvreau, écuier, à fabriquer son ciment hors des limites de la cité. Nous avons vu la requête et nous pouvons assurer que les signatures qui la couvrent sont des plus nombreuses et des plus respectables. Aussi espérons nous que les membres du comité de santé auxquels cette requête sera, sans doute, soumise, comprendront qu'il faut nécessairement faire disparaître ce qui est une cause de maladie, et qui, dans un temps d'épidémie, peut avoir des résultats désastreux.

### PROGRES.

Nous avons visité, dernièrement, l'atelier des frères de Montigny. Etablis à Montréal depuis quelques dix ans, ces messieurs qui sont Québécois, auront sous peu, grâce à leur énergie et à leur esprit d'entreprise, l'établissement typographi-

que le plus vaste et le mieux assorti de la province. Dernièrement ils ont acheté une presse-à-vapeur qui, au dire des connaisseurs est le plus beau morceau mécanique qui ait encore été fabriqué. Tout a été prévu pour simplifier le travail et faire un ouvrage irréprochable. Quand cette presse sera en opération, on pourra tirer DEUX MILLE CINQ CENTS exemplaires à l'heure.

Un tel établissement fait autant d'honneur au pays qu'aux frères de Montigny.

### UN NOUVEAU CONFRERE.

L'honorable Jean Baptiste Guévremont judis 'homme de cage' et maintenant membre du Conseil-Législatif, vient de fonder un journal qu'il a baptisé du nom de 'L'ami des Campagnes.' Connaissant la valeur politique de l'honorable Baptiste, nous en concluons que cette nouvelle publication peut bien être destinée à défendre les 'campagnes', qui appartiennent à ce monsieur à peu près comme l'île à lui donnée ou vendue pour le qualifier, mais jamais tant qu'il sera de compte à demi avec Cartier, nous verrons l'honorable Baptiste se montrer l'ami des cultivateurs.

Monsieur Paul Stevens qui a écrit sur presque tous les journaux de la province, rédige 'L'ami des campagnes' organe de l'honorable Baptiste Guévremont.

### LE NATIONAL.

A propos de la suspension du 'National' nous lisons dans la 'Gazette de Soré', journal ministériel, les lignes suivantes:

"C'est avec regret que nous avons appris que les propriétaires de ce journal étaient obligés après 4 ans de travaux de discontinuer la publication de cette feuille. La rédaction de ce journal sous le rapport de la pensée et du style, à fait beaucoup d'honneur au journalisme canadien. Et souvent le 'National' a publié des articles dignes du beau nom qu'il portait. On a peut-être pu lui reprocher que dans la chaleur du combat, il portait des coups qui, parfois, méritaient la censure, mais qui d'entre nous lui jettera la première pierre?... Nous regrettons la perte du 'National' comme celle d'un vaillant soldat et souvent d'un habile défenseur de notre nationalité."

Les conseillers de ville de Montréal ne veulent point siéger sous les ordres du maire Rodier. A Québec la guerre civile divise les conseillers.

### OBSERVATIONS.

Les ministres ont décidé de bâtir en briques blanches, une partie du bureau de poste! Sous peu nous apprendrons que l'édifice devra être entièrement construit de cette manière! Décidément, Cartier,

McDonald et tous leurs valets sont très forts quand il s'agit de duper le public, mais sont incapables de cacher leurs supercheris. Le futur bureau de poste comme la douane est un édifice destiné à enrichir beaucoup de particuliers avant d'être utilisé par le public.

Le procureur-général Cartier le plus grand ministre qui ait jamais existé, si on le considère au point de vue du pillage et de la corruption, aurait-il la complaisance d'informer les citoyens quand il se propose de bâtir les nouvelles prisons ? Il est juste que l'auteur de la nouvelle loi de judicature songe à s'ériger des temples, et certes, ce serait là une occasion superbe.

Un artiste qui avait peint le secrétaire provincial Allyn, se mit tellement à rire en voyant un portrait chargé de quinze mille votes, qu'il mourut sur le champ.

S'il était aussi fort sur la justice et l'honnêteté politique, que sur la fraude et la corruption ministérielle, le procureur général Cartier serait, sans aucun doute, le 'premier ministre' du Canada.

Les artistes ont aussi leurs déboires. Un de ceux que Québec possède, fut un jour horriblement contrarié par un individu qui voulait à tout prix passer pour son ami.

Un jour dans une affaire de cour, le nom de l'artiste vint sur le tapis :

—Connaissez vous monsieur L..? demanda le juge au prétendu ami de l'artiste.

—Si je le connais ! Ah ! oui. Monsieur L. a été mon compagnon de littérature et de musique.

Disons, de suite, que l'un de ces compagnons de littérature et de musique est un artiste accompli et que l'autre est sur le crin-crin, la *jeunesse* la plus assommante.

Quand il raconte ce trait, notre artiste avoue qu'il n'a jamais été *scé* aussi bêtement que quand il entendit la déclaration de son compagnon de littérature et de musique.

C'est le même artiste qui eut le malheur de ne pas satisfaire le goût artistique d'un couple bourgeois accoutumé à danser le cotillon et la *jégit* simple.

—Mon 'doux', disait en se bouchant les oreilles, la femme à son mari, avant de jouer, pourquoi n'accorde-t-il donc pas son violon ?

En ce moment, l'artiste exécutait la partie la plus belle et la plus difficile du 'Carnaval de Venise'. Il n'entendit point cette remarque. D'ailleurs, les applaudissements couvraient la voix du critique féminin.

A propos du Carnaval de Venise, voici un curieux mot qu'on nous rapporte. C'est du style 'canayin' :

—Comment avez vous trouvé l'artiste L.? demandait-on à un amateur.

—Détestable. Depuis que je lui ai entendu jouer le 'Canal de Venise', j'ai mal aux oreilles.

Le mot 'canal' prouve la capacité musicale de notre 'amateur'.



MONSIEUR J. C. TACHÉ, AU COLLÈGE.



MONSIEUR J. C. TACHÉ EN 1837.



MONSIEUR J. C. TACHÉ EN 1850.

#### EXTRAITS POUR RIRE:

\*\* Nous recommandons sans restriction la ravissante charge de Cham du 'Charivari' d'aujourd'hui. Elle représente un Tyrolien assujettissant dans le sol la fameuse fourche sur laquelle se pose la carabine. Un Zouave contemple cet appareil avec étonnement :

" Lui en faut-il un tas d'affaires, à ce farceur de Tyrolien, pour me tirer un coup de fusil !... J'ai cru qu'il allait faire ma photographie !... "

\*\* MONSIEUR LE PRÉSIDENT au prévenu : —Vous n'avez pas eu honte de vous porter à de pareilles voies de fait sur un faible veillard ?

LE PRÉVENU. — Que voulez-vous, monsieur le président ! Il faisait des façons pour me prêter sa montre ?

LE PRÉSIDENT. — Ne plaisantez pas devant la justice.

LE PRÉVENU. — Et puis, j'ai si souvent entendu répéter qu'il fallait dépouiller le vieil homme !

\*\* Mon ami, demandait une jeune femme à son mari, que sont donc les Croates ?

— Les Croates ? ce sont les Cosaques de l'Autriche.

— Alors, ils mangent aussi de la chandelle !

— Oh ! non, ils sont un peu plus civilisés que les Cosaques : il ne mangent que de la bougie.

\*\* Un rédacteur du 'Figaro' causait familièrement, dans la salle des Pas-Perdus, avec un célèbre avocat, monsieur X....

— Une ordonnance va paraître, lui disait-il, qui enverra tous les avocats de Paris en Piémont. On les considère assez pour les comprendre dans le service de la pré-

mière représentation et on les placera au premier rang...

—Oh ! oh ! intrompît monsieur X... des avocats ! Ils arrangeront l'affaire.

\* \* \* Un Zouave, parlant d'un camarade qui venait de mourir, disait :

"Le pauvre diable, il a avalé son sabre au moment où il fallait le tirer".

\* \* \* Un officier zouave ayant reçu une balle dans la cuisse au combat de Palestro, fut transporté à l'ambulance. Là, pendant deux jours, les chirurgiens ne firent que sonder et chercher. L'officier, qui souffrait beaucoup, finit par leur demander ce qu'ils faisaient.

—Nous cherchons la balle, répondirent les chirurgiens.

—Mille bombes ! s'écria l'officier, il fallait donc me dire cela plutôt ; je l'ai dans ma poche.

\* \* \* Quelqu'un ayant dit à une femme que le suif était augmenté à cause de la guerre :

"Ah, dit-elle, apparemment que les armées se sont battues à la chandelle."

\* \* \* Un jeune homme de nos amis qui a l'habitude de porter un chapeau sinon ridicule au moins très singulier fit rencontre, ces jours derniers, d'un individu grotesquement laid, qui s'arrêta devant lui pour rire au nez de son couvre-chef.

—Eh ! mon Dieu ! lui dit notre ami, vous avez tort de vous moquer, car pour deux piastres je puis changer de chapeau, tandis que vous ne trouveriez pas à changer de figure pour l'or de la Californie.

\* \* \* Dans un théâtre où l'on jouait dernièrement la comédie, un spéculateur s'avisa de siffler. Un officier de police qui se trouvait de service se lève et demande de sa plus belle voix : "Qui se permet de siffler ? — C'est un droit qu'à la porte on achète en entrant, riposte une voix qui part de la galerie. L'officier, intrigué et indigné, cherche des yeux ce nouvel interrupteur : Qui a dit ça, hurle-t-il. — C'est Boileau, répond un plaisant. — Que Boileau sorte de la salle à l'instant !"

\* \* \* Un ministre anglais de Québec s'était perdu dans les forêts du Canada ; ceux qui étaient à sa recherche rencontrèrent une troupe de sauvages auxquels ils demandèrent s'ils connaissaient ce ministre anglais. "Si je le connais ! répondit l'un d'eux, j'en ai mangé."

#### NOUVELLES D'EUROPE.



Le général Giulay a été remplacé dans le commandement de la seconde armée autrichienne par le général Sahleck.

Des renforts de troupes autrichiennes se dirigent vers l'Italie.

Les nombreuses municipalités de la Romagne se sont prononcées pour la cause nationale.

Le corps d'armée de Garibaldi devient de plus en plus formidable. Il menace le sud du Tyrol où le peuple se déclare fatigué de la domination autrichienne.

Cependant la défense de Tyrol s'organise rapidement, et les Autrichiens occupent maintenant tous les défilés des montagnes.

Les armées étaient en face et l'on s'attendait d'un jour à l'autre à une bataille épouvantable.

Voici comment se compose le nouveau ministère anglais :

Premier Lord de la Trésorerie : Le vicomte Palmerston ; chancelier de l'Échiquier : Monsieur W. E. Gladstone ; ministre des affaires étrangères : Lord J. Russell ; ministre des affaires de l'intérieur : Sir G. C. Lewis ; ministre des colonies : Le duc de Newcastle ; ministre de la guerre : M. Sidney Herbert ; affaires des Indes : Sir C. Wood ; premier Lord de l'Amirauté : Le duc de Somerset ; Lord Chancelier : Lord Campbell ; président du Conseil : Le comte Granville ; Gardien du Sceau privé : Le duc d'Argyle ; maître-général des Postes : Lord Elgin ; président de la chambre de Commerce : M. Cobden ; président du bureau des Pauvres : M. Milner Gibson ; premier commissaire des travaux : M. Cardwell ; chancelier du duché de Lancastre : Sir G. Grey. Sir A. Cockburn remplace Lord Campbell comme Lord juge en chef d'Angleterre.

Le parlement s'est réuni le 17 juin.

#### CORRESPONDANCE.



COMMENT EST REÇU LE PROPRIÉTAIRE-IMPRIMEUR D'UN JOURNAL IMMONDE.

Monsieur le rédacteur,

La caricature que je vous envoie et que j'ai fait faire expressément pour l'occasion représente un certain jeune homme qui a eu l'assronterie de venir me demander de

souscrire à une publication dégoûtante d'immoralité. S'il y revient il court risque de subir un second refus et de s'enfuir de la manière qu'il se trouve représenté sur la gravure. Je ne veux point que la peste entre chez moi.

A bon entendeur salut.

UN ZOUAVE.

## BOIS BOIS BOIS !

**M**ONSIEUR AMBROISE LAROCHE prend la liberté de remercier ceux qui ont bien voulu par le passé le favoriser de leur patronage et il a l'honneur de les informer, qu'il a formé une société sous les noms de LAROCHE et VENNER et qu'ils ont contracté pour au-dessus de 300,000 morceaux de bois de menuiserie 1re, 2de, 3me qualité, qu'ils sont prêts à vendre au plus bas prix à leur dépôt, chantier de feu John Munn, rue Grant, ou à leur office principale coin des rues Grant et des Prairies.

Les soussignés ont maintenant en main un assortiment général de flottes, rames, etc., etc., et plus de mille morceaux de bois quarré, scié et non scié ; et ils sont prêts à exécuter toutes demandes sous le plus court délai à des conditions très libérales.

Ils ont aussi un hangard pour mettre le bois à l'abri.

LAROCHE et VENNER.

7 juin, 1859.

#### AVIS.

**UN** CHALAND d'environ 36 pieds de longueur sur 12 pieds de largeur a été trouvé dans le courant de mai dernier. Le propriétaire pourra l'avoir en payant le fret et le coût de l'annonce.

S'adresser à JEAN LAJEUNESSE et J. TERRIEN rue de la Couronne No. 75. 7 juillet 1859.

#### A VENDRE.

**120,000** BARDEAUX de première qualité, à un prix très réduit. S'adresser au soussigné, coin des rues Saint Dominique et Sainte Marguerite.

Jos. ALFRED MAILHOT,

Québec, 11 juin 1859. Agent.

#### A VENDRE.

**UN** emplacement de 40 pieds de largeur sur 60 de profondeur avec une maison en bois, à un étage, située au faubourg Saint Roch, rue Saint Antoine, numéro 62. Aussi une boutique de boulanger en pierre à deux étages ; le tout en bon état. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux au propriétaire.

N. MINGUY.

3 novembre, 1858.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR.